

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 303 – PR 4+521 au PR 4+752

RD 304 – PR 3+517 au PR 3+957

Mai 2020



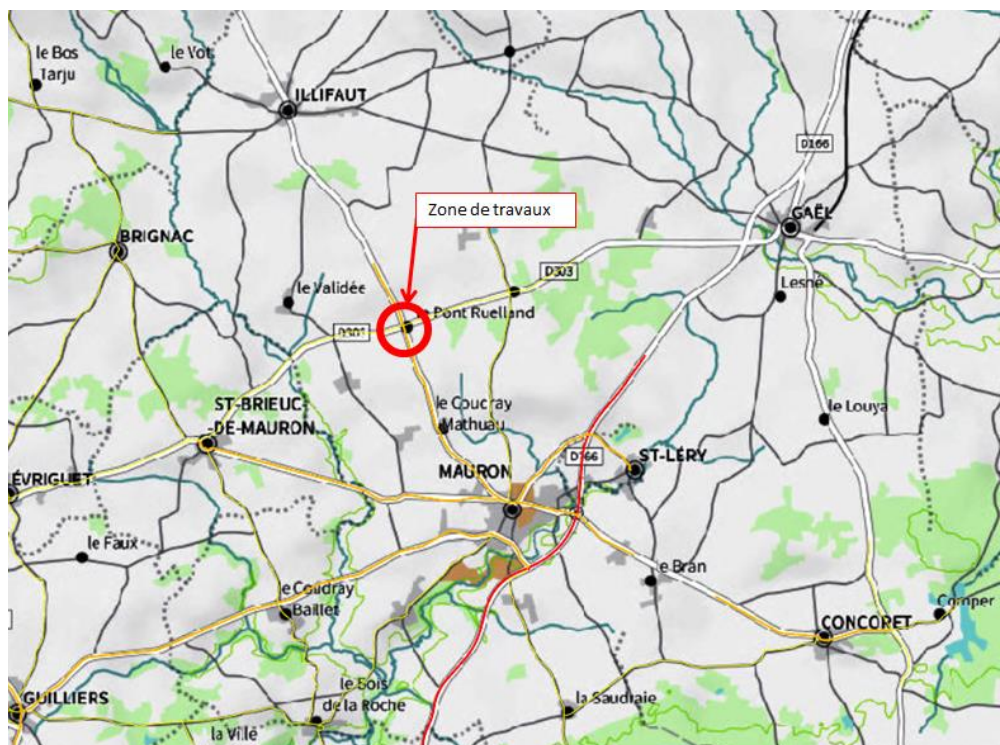
Commune de MAURON

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Nord-Est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2020 le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement et de renforcer la structure de chaussée du carrefour de « Pont Ruelland » à l'intersection de la RD 303 et 304 sur le territoire de la commune de MAURON. Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (ATD Nord Est)

Montant de l'opération : 97 300 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Durée

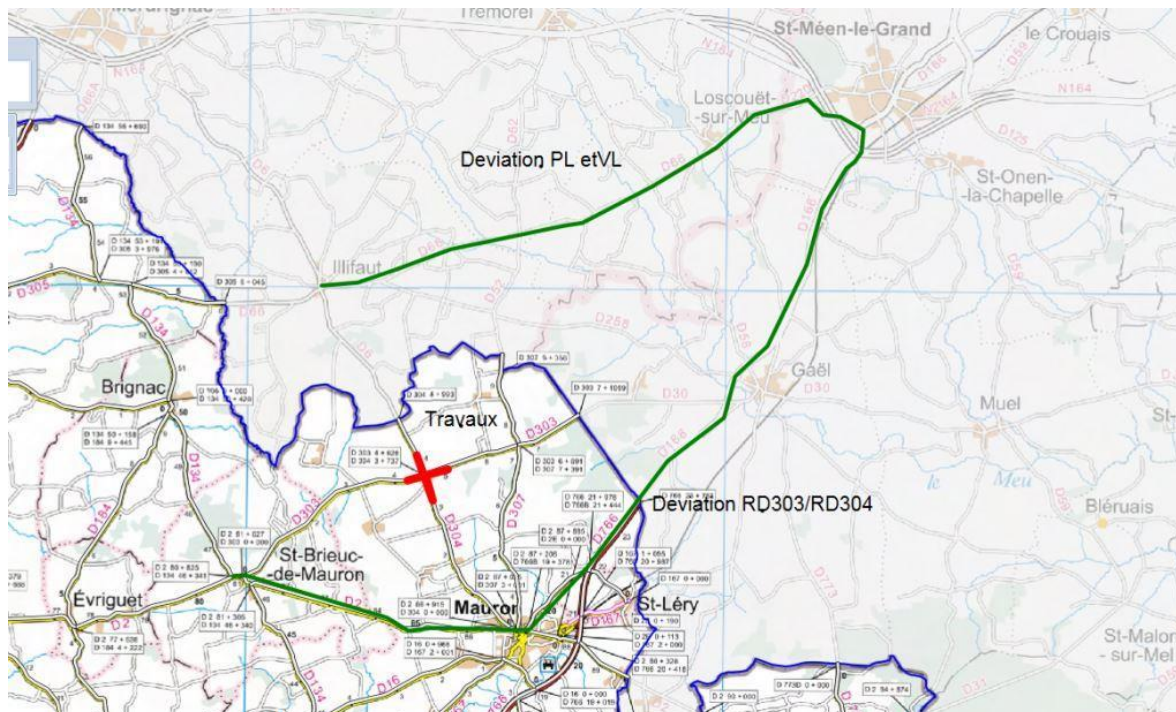
Les travaux commenceront à compter du 25 Mai prochain pour une durée prévisionnelle de 5 jours

Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, et l'entreprise en charge des travaux restant responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors de certaines phases de travaux.

Plan de déviation:



Sens ILLIFAUT / MAURON : Du carrefour d'ILLIFAUT vers RD66 (Dep 22) en direction DU LOSCOUET/MEU puis la RD220 jusqu' à ST MEEN LE GRAND puis la RD 166 et la RD 766 jusqu'à MAURON.

Sens MAURON/ILLIFAUT : Par itinéraire inverse

Sens St Briec de Mauron/ Gaël : RD 2 en direction de Mauron, Puis RD 766b et RD 766 en direction de DINAN où les usagers retrouveront leur itinéraire.

Sens Gaël / St Briec de Mauron : Par itinéraire inverse

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur
les chantiers**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.